FACULTÉ
DE MÉDECINE

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

CAPACITES
MEDECINE PENITENTIAIRE

▪ OBJECTIFS

Faire face aux besoins des soins variés de la population pénale : de la pathologie somatique multiple jusqu'au SIDA, troubles psychiatriques, éventuellement décompensation lors de l'incarcération, soins dentaires... conformément à la loi du 19 janvier 1994.

▪ VOLUME HORAIRE

80h/an. 2 années. Stage de 15 jours en milieu pénitentiaire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première année comportant une épreuve écrite et une épreuve orale et un examen de fin d'études consistant en la remise d'un mémoire. Une seule session par an.

▪ PROGRAMME

Sous réserve de modification

La Capacité de Médecine pénitentiaire comporte un enseignement théorique sur les thèmes suivants :

- Présentation de la justice en France
- Présentation de l'administration pénitentiaire.
- Rapport du haut comité de santé publique sur la santé en milieu carcéral et la Loi du 18 janvier 1994.
- Guide méthodologique.
- UCSA.
- Le dispositif des soins somatiques en prison.
- Le dispositif des soins psychiatriques en prison.
- La fiche médicale d'admission.
- Protection judiciaire de la jeunesse.
- Centre des jeunes détenus de Fresnes et prisons de femmes.
- La vie en prison et régime disciplinaire des détenus.
- Notions de responsabilité en droit administratif.
- Le circuit du médicament et le SP.
- Grève de la faim et décès en prison.
- Toxicomanie en prison.
- VIH.
- Tuberculose.
- Hépatite virale.
- Dermatologie en prison.
- Alimentation et hygiène.
- Le travail en prison.
- Essais thérapeutiques.
- Délinquants sexuels.
- Psychopathologie en milieu carcéral. Troubles mentaux et comportementaux induits par l'incarcération et la détention...

CAPACITES
MEDECINE PENITENTIAIRE

▪ CONTACTS

INFORMATIONS

Secrétariat
Dept univ de médecine légale et droit médical
Porte 631 – 6ème étage
45 rue des Saints Pères
75270 Paris Cedex 06
01 42 86 22 12

COORDONNATEUR

Pr. HERVE
01 42 86 20 89
01 42 86 21 48 (fax)